

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

DiU Traumatismes cranio-cérébraux

- > Composante : Faculté de santé, Formation continue en santé
- > Durée : 1 an
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation professionnelle, Formation en alternance
- > Lieu d'enseignement : Angers

Présentation

Diplôme d'Université proposé en partenariat avec les universités de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Paris 8 et Bordeaux.

Il existe deux formations différentes avec un tronc commun initial puis un module spécifique à chacune :

- Aspects médicaux et sociaux (AMS) à l'université d'Angers
- Évaluation des traumatisés cérébraux (ETC), destiné surtout aux personnes intéressées par l'évaluation médico-légale du dommage corporel, dans les 3 autres universités

Objectifs

L'objectif de ce diplôme est d'apporter une formation et une actualisation des connaissances sur les aspects médicaux et sociaux des traumatismes crânio-cérébraux aux médecins et aux professionnels impliqués dans la prise en charge et l'expertise de ces blessés.

- Meilleure connaissance du parcours de soins et de réinsertion des personnes traumatisées crâniennes.
- Meilleure prise en charge au sein de ses filières.

Les + de la formation

Partenaire :



université
de BORDEAUX

Centre
de Formation
GROUPE **vyv**

Organisation

Contrôle des connaissances

- assiduité aux enseignements
- contrôle continu des connaissances portant sur le module précédent
- examen écrit terminal portant sur l'ensemble du programme
- validation du stage

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 10 demi-journées

Admission

Modalités d'inscription

Candidatures centralisées par l'université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines à partir du 1er juin à l'adresse suivante : <https://www.sante.uvsq.fr/diu-traumatismes-cranio-cerebraux-aspects-medicaux-et-sociaux>

Public cible

Sont admis de droit :

- Les titulaires du diplôme d'état de Docteur en Médecine et les étrangers titulaires du Doctorat en Médecine délivré par un pays étranger et permettant d'exercer la médecine dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine. Ou sur présentation d'un dossier et après avis des responsables du diplôme :
- Les internes en médecine ancien régime, les internes de spécialité et de médecine générale ou résidents
- Les autres professionnels, disposant d'un diplôme universitaire de niveau de fin de 2ème cycle OU de niveau BTS pouvant témoigner d'une expérience professionnelle reconnue équivalente par le collège pédagogique.

Droits de scolarité

- Tarif formation continue : 1000€ + droits universitaires (*sous réserve de la validation par les instances universitaires*)
- Tarif formation initiale : 300€ + droits universitaires (*sous réserve de la validation par les instances universitaires*)

Capacité d'accueil

20 stagiaires pour la spécialité Aspects médico-sociaux

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Mickael Dinomais

✉ mickael.dinomais@univ-angers.fr

Contact administratif

Sabrina Bauthamy

📞 02.41.73.58.33

✉ sabrina.bauthamy@univ-angers.fr

Lieu(x)

📍 Angers